



## Accès à la formation

### Pré-requis

- Titulaire d'un niveau BAC + 3
- Expérience professionnelle dans le secteur sanitaire, social ou médico-social.

### Candidatures

- Vous pourrez constituer le dossier de candidature à partir du mois d'avril via l'application Apoflux : <https://apoflux.univ-pau.fr>
- Adresser un CV complet (avec photo), accompagné d'une lettre de motivation circonstanciée et d'une lettre d'intention d'application des futures acquisitions du DU.
- Les candidatures sont examinées par l'équipe pédagogique, une réponse individualisée est adressée à chacun.
- La période d'ouverture universitaire des candidatures est annoncée par le Collège SSH.

### Coût de la formation

Contactez le service de la formation continue de l'Université : [accueil.forco@univ-pau.fr](mailto:accueil.forco@univ-pau.fr)  
05 59 40 78 88

## Contacts

**UNIVERSITÉ DE PAU ET  
DES PAYS DE L'ADOUR**

**Collège SSH**  
*Sciences Sociales et Humanités*

Avenue du Doyen Poplawski  
BP 1633 - 64016 Pau cedex  
05 59 40 71 22  
[du.qvt@univ-pau.fr](mailto:du.qvt@univ-pau.fr)

### Responsable de la formation

**Frédéric PIGNY**  
*Professeur associé des universités  
Directeur d'hôpital*  
[frederic.pigny@univ-pau.fr](mailto:frederic.pigny@univ-pau.fr)



Conception - Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Septembre 2023

# DU

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ  
À destination des personnels  
des secteurs sanitaire, social  
et médico-social

## Qualité de vie, des conditions et des relations au travail



<https://formation.univ-pau.fr/du-qualite>

## Présentation

**L'amélioration de la Qualité de Vie, des Conditions et des Relations au Travail (QVCRT), est un objectif essentiel pour tous les professionnels et notamment l'encadrement.**

La QVCRT influence en effet favorablement autant la santé des personnels que la qualité des soins et des services dispensés. Elle met en jeu des principes de participation, d'implication, de codécision, dans le cadre d'organisations de travail améliorées.

C'est pourquoi les Agences régionales de santé contribuent à la montée en compétences des équipes sur les démarches de QVCRT et soutiennent cette démarche.

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les modèles conceptuels, juridiques et méthodologiques de la Qualité de Vie, des Conditions et des Relations au Travail ;
- Identifier et construire les conditions socio organisationnelles et managériales d'une mise en œuvre efficace de la QVCRT dans l'établissement ou au sein d'une coopération d'établissements (GHT, GCSMS...) ;
- Mettre en œuvre les démarches participatives et partenariales : dialogue social, pilotage de projets, études de l'existant, cartographie des risques, animation des groupes de travail QVCRT, réflexions et prospectives.

## Public concerné

- Professionnels en activité du secteur social et médico-social, occupant une fonction de responsabilité liée à la gestion du travail ou au management de l'organisation (administrateurs, directeurs, cadres, DRH, etc).
- Institutions représentatives du personnel et membres des institutions sociales (DP, DS, CE, CTE, CSE, DUP...).
- Personnels des fonctions d'ingénierie et techniques concernées : responsables de la qualité, délégués à la gestion des risques, chefs de projet...
- Tous professionnels de ce secteur concernés par la question de la QVCRT.



## Débouchés

La formation apporte une compétence technique nouvelle composée de connaissances, de méthodes et d'outils spécifiques.

Cette compétence sera utilement mise en valeur par les établissements confrontés à une nécessaire évolution vers la démarche QVCRT :

- Soit dans l'attribution de missions nouvelles au sein des fonctions actuelles des participants.
- Soit dans la création d'une fonction nouvelle au sein de l'établissement.

Cette formation permettra également de renforcer les aptitudes managériales des professionnels en situation d'encadrement.

## Organisation

- En continu, sur 9 mois universitaires ouverts, de février à décembre.
- Cours quelques jours par mois en présentiel et distanciel, pour permettre aux professionnels de poursuivre leurs activités.
- Environ 157h d'enseignements, réparties en quatre blocs de compétences sanctionnés par des devoirs sur table, et d'un mémoire d'application soutenu devant un jury.